

Lotissement à usage principal d'habitation  
"Le Bois Palais"

PA4  
PLAN DE COMPOSITION ET DE RÉGLEMENT

DOSSIER	L18781			
Référence AUTOCAD	L18781.DWG			
Référence PLAN	L18781-PA4.PDF			
Planimétrie	RGF93-CC47			
Nivellement	NGF-IGN69			
Echelle : 1/500				
Indice	Date	Dessinateur	Vérificateur	Modifications
A	29/06/2018	LA VALLE EST BELLE		
B	12/09/2018	LA VALLE EST BELLE		Substitution pièces complémentaires du 7/08/18

**La ville est belle**  
Architecture - Paysage - Urbanisme  
Architecte - Urbaniste  
5, Rue de la Vallée  
44 700 ORVAULT  
Tél : 09.82.30.81.99  
dv@lavilleestbelle.com

**GÉOUEST SUSSET & ASSOCIÉS**  
Architecte - Urbaniste  
www.geouest.fr  
26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352  
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr



LEGENDE GENERALE

- Limite de parcelle
- Lot 3 - 535 m² N° de lot et surface
- Limite de l'opération

LEGENDE VOIRIE

- Voie
- Trottoir ou venelle
- Stationnement sur espace public
- Allée piétonne / cycle - sable-ciment ou similaire
- Engazonnement
- Massif arbustif
- Mélange terre-pierre
- Stationnement obligatoire sur parcelle privée  
Dimensions 5.00m x 5.00m minimum
- Passage piéton
- Seuil minimum de la construction  
z=0.00
- Position de principe des coffrets techniques
- Point de rassemblement des O.M.
- Point de rassemblement des Boîtes aux lettres.
- Arbre de moyenne hauteur
- Arbre structurant

LEGENDE PLAN DE COMPOSITION ET DE RÉGLEMENT

- Règles cumulatives pour les parcelles concernées:
- Recul par rapport à la voie publique ou par rapport aux fonds de lots des constructions principales (abri de jardin possible)
  - Acroche obligatoire des constructions principales en limite de parcelle sur 6.00 m minimum
  - Accès imposé à la parcelle; plateforme obligatoire sur parcelle privée pour le stationnement (Dimensions 5.00m x 5.00m minimum)